



L'Ecole de la construction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs à Tolochenaz est le centre de compétence pour la formation des métiers de la construction qui, en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle, offre ses services aux professionnels du bâtiment.

Dans le cadre des cours pratiques interentreprises destinés aux apprenti-e-s de la profession « carreleur », nous recherchons pour la rentrée de l'été 2023, un-e

Formateur-trice carreleur 60-80%

Vos missions

- Encadrer les apprenti-e-s durant la formation
- Former à la pratique professionnelle en référence aux ordonnances et plans d'études en vigueur
- Evaluer les prestations et travaux fournis par les étudiants
- Préparer des cours en fonction des objectifs définis et à atteindre

Votre profil

- Brevet fédéral de chef carreleur ou autre diplôme supérieur du métier, indispensable
- Plusieurs années d'expérience en entreprise
- Intérêt et aptitude marqués pour la formation des jeunes et le travail en équipe
- Prêt à suivre un cours pédagogique lié à la fonction (environ 600 heures, en emploi)
- Maîtrise parfaite des gestes techniques du métier
- Aisance en informatique et ouvert aux évolutions liées au métier (DAO)

Ce que nous offrons

Une activité variée au sein d'un environnement de travail agréable favorisant la responsabilité et l'autonomie ainsi que des possibilités de formation continue vous permettant d'évoluer au sein de notre service en sus des conditions de travail, telles que :

- semaine de 40 heures
- 8 semaines de vacances
- parking gratuit et restaurant d'entreprise
- assurance maladie collective et prestations LPP optimales

Disponibilité : rentrée août 2023

Délai de postulation : 17 mai 2023

Pour tous renseignements : M. Christian Würmli, Doyen technique, au 021 342 34 74 ou www.fve.ch

Envoi des dossiers :

Nous vous invitons à transmettre votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae et copie des certificats de travail et diplômes) via JobUp uniquement. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.